

L'oubli interdit

par Vladimir Jankelevitch

La prescription des crimes nazis : Maître Maurice Garçon estime que la proroger pose un problème de droit. Mais le droit a-t-il quelque chose à voir dans cette affaire ?

En prenant conscience, vingt ans après la victoire, de la catastrophe mondiale déclenchée par l'Allemagne, on distingue dans cette catastrophe deux visages : d'une part l'épopée de la Résistance, et d'autre part la tragédie de la Déportation ; d'une part l'héroïsme des maquis et les gloires de la France libre, magnifiés par le verbe exaltant de Malraux, et d'autre part les camps de la mort ; d'une part Jean Moulin, honoré par la foule des patriotes dans le claquement des drapeaux, sur les marches d'un Panthéon de gloire ; de l'autre Jean Moulin torturé, défiguré, pantelant, sauvagement piétiné par les brutes : car le déporté et le résistant bien souvent ne faisaient qu'un. D'un côté Bir Hakeim et les barricades de Paris ; de l'autre...

De l'autre une chose innommable et terrifiante, une chose dont on détourne sa pensée et que nulle parole humaine n'ose décrire... Les orchestres jouaient du Schubert tandis qu'on pendait les détenus... On emmagasinait les cheveux des femmes... On prélevait les dents en or sur les cadavres... Cette chose indicible dont on hésite à prononcer le nom s'appelle Auschwitz. Les hommes de notre génération se sentent parfois porteurs d'un lourd et inavouable secret qui les sépare de leurs enfants. Comment leur diront-ils la vérité ? On prétend que le survivant de Verdun, à l'ordinaire, ne parle pas volontiers « du pays monstrueux et morné d'où il vient ». Or qu'est-ce que le secret de Verdun auprès du monstrueux secret d'Auschwitz ? Ce secret honteux que nous ne pouvons dire est le secret de la deuxième guerre mondiale, et en quelque mesure, le secret de l'homme moderne : sur notre modernité en effet l'immense holocauste, même si l'on n'en parle pas, pèse comme une tare et un invisible remords.

Disons-le d'abord nettement : tous les critères juridiques habituellement applicables aux crimes de droit commun en matière de prescription sont ici déjoués. D'abord il s'agit d'un crime international, et les Allemands n'ont pas à nous reprocher notre immixtion dans leurs affaires ; ce ne sont pas « leurs affaires ». Cette affaire-là est l'affaire de toutes les nations piétinées. L'Allemagne, c'est-à-dire l'accusée, est bien plutôt le seul pays qui n'ait pas à se mêler de cette question. Ensuite l'assassinat de plus de dix millions de juifs et de Résistants n'est pas un fait divers tel que, par exemple, le meurtre d'une rentière survenu à Montélimar il y a vingt ans. Le temps qui émuise, toutes choses, le temps qui travaille à l'usure du chagrin comme il travaille à l'érosion des montagnes, le temps qui favorise le pardon et l'oubli, le temps qui console, le temps liquidateur et cicatrisateur n'atténue en rien la colossale hécatombe : au contraire il ne cesse d'en aviver l'horreur.

Le vote du Parlement français énonce à bon droit un principe et, en quelque sorte, une impossibilité a priori : les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles, c'est-à-dire ne peuvent pas être prescrits ; le temps n'a pas de prise sur eux.

Y aurait-il par hasard des gens pour trouver certaines circonstances atténuantes aux misérables qui tuaient les enfants d'une piqure de phénol dans le cœur et pratiquaient des expériences sur les femmes enceintes ? Hélas ! nous craignons d'avoir à reconnaître que ces casuistes et ces Bridoison de la prescription existent : ils ne sont pas horrifiés par le massacre de six millions de juifs, ils ne trouvent nullement ces crimes exceptionnels, ils ne sont pas convaincus de leur monstruosité, ils ne sont pas d'accord, paraît-il, sur le nombre de millions... Combien fallait-il de millions pour les émouvoir ? Disons-le tout net : l'appréciation du degré de culpabilité des misérables qui ont massacrés en masse les enfants juifs et récupéré ensuite les petits souliers, cette appréciation n'est pas un sujet de controverse.

Dans une controverse il y a le Pour, et il y a le Contre, et il y a la mixture du Contre et du Pour, comme à la Société française d'esthétique ou aux colloques de Cerisy-la-Salle. La France est depuis quelques années en état de colloque permanent... Mais Auschwitz, répétons-le, n'est pas un sujet de colloque ; et la seule idée de confronter le Pour et le Contre a ici quelque chose de honteux et de dérisoire. Nous nous retirons donc du colloque, n'ayant rien à dire aux brillants casuistes qui considèrent les fours crématoires comme on considère les horreurs de la guerre en général. Auschwitz n'est pas, comme les pillages, bombardements et ennues de ravitaillement, un de ces bons et braves malheurs communs à tous les sinistres honorables. Auschwitz est inavouable.

Peut-être la prescription aurait-elle moins d'importance si l'épuration, en Allemagne même, avait été plus complète et plus sincère, si l'on sentait plus de spontanéité, plus d'unanimité aussi dans l'évocation de ces terribles souvenirs.

Hélas ! la disproportion entre le tragique de ces quatre années maudites et la bonne conscience stupéfiante des Allemands d'aujourd'hui sera sans doute l'une des plus amères dérisions de l'histoire. Que vient-on nous parler maintenant d'oubli et de pardon ? Ceux pour qui les fusillés du Mont Valérien et les massacrés d'Oradour n'ont jamais beaucoup compté, ceux pour qui il ne s'est rien passé de particulier entre 1940 et 1945 hormis quelques difficultés de ravitaillement, ceux-là étaient déjà réconciliés dès 1945 avec un occupant si « correct » ; le lendemain de l'armistice de 1945, ils avaient déjà publié ce qu'ils ne te-

naient nullement à se rappeler. Quand ils parlent du « mur de la honte », vous avez compris qu'il s'agit du mur qui gêne les communications entre les deux Berlin : ils n'ont pas connaissance du mur tragique qui enferma cinq cent mille condamnés à mort dans le ghetto de Varsovie.

Tout est déjà pardonné et liquidé. Il ne reste plus qu'à « jumeler » Oradour avec Munich. L'oubli avait déjà fait son œuvre avant la prescription : après la prescription l'oubli deviendrait en quelque sorte officiel et normatif. Notre époque a le cœur déjà bien léger : elle aurait désormais le droit de l'avoir léger : elle aurait le cœur juridiquement léger. Le pardon ! Mais nous ont-ils jamais demandé pardon ? Nous attendons encore le geste solennel de réparation ou de désaveu qu'une si terrible responsabilité morale imposait aux intellectuels allemands, aux professeurs allemands, aux philosophes allemands, et même (je n'ai pas envie de rire) aux « moralistes » allemands, s'il y en a.

Mais les intellectuels et les moralistes allemands n'ont rien à dire. Cela ne les regarde pas. Ils sont bien trop occupés par l'« être-là » et par le « projet existentiel ». Et pourtant les intellectuels ne sont pas à un manifeste près ! L'initiative ne viendra jamais, ni la grande protestation par laquelle la pensée allemande se serait désolidarisée sans réserve de ce passé hallucinant qui après tout la concerne, et l'aurait rejeté avec horreur.

Eien au contraire l'Allemand semble atteint aujourd'hui d'un furieux prurit de discuter, de contester, et même d'accuser ; il le prend de haut, distribue l'éloge et le blâme : lui non plus, il n'est pas d'accord ! Pas d'accord sur quoi ? Sur le nombre des victimes ? Sur la nature du gaz employé pour asphyxier les femmes et les enfants ? On croit rêver. Bientôt nous nous sentirons fautifs à notre tour à l'égard des Allemands, heureux encore s'ils nous concèdent que les torts étaient partagés. Où donc ont-ils pris cette assurance ? D'où leur vient cette bonne conscience ? Il ne s'agit plus désormais de l'immense massacre des innocents : il s'agit de savoir si M. Heidegger a été calomnié ; et c'est nous qui devrions lui rendre des comptes ! Des millions de malheureux sont morts de faim, de froid et de misère, dans les camps, mais le grand penseur, lui, mourra dans son lit de grand penseur. Au demeurant nous n'engagerons pas la conversation avec les métaphysiciens du national-socialisme ; car nous ne leur reconnaissons qu'un droit : prier, s'ils sont chrétiens ; nous demander pardon, s'ils ne le sont pas. Et dans tous les cas, se taire.

V.J.

* Cet article est extrait d'une étude publiée par la Revue Administrative, revue trimestrielle de l'Administration moderne, Bureau 203, Bourse de commerce, Paris.

Vietnam :

Effeuilage U. S.

Sous prétexte de créer une zone dépourvue de toute végétation afin de gêner les activités du Vietcong, l'U.S. Air Force vient de détruire aux trois-quarts deux plantations françaises d'hévéas situées à la frontière du Cambodge, celle de Caukhoi et celle de Trang Bom.

Si ces opérations se poursuivent, les intérêts financiers français qui se sont maintenus contre vents et marées dans l'ancienne Indochine, risquent fort d'être détruits à zéro. Or ils se chiffrent encore par plusieurs milliards d'anciens francs (25.000 hectares de plantations).

L'effeuillage des plantations correspond peut-être à des surteins stratégiques. Mais il doit surtout combler d'aise certains milieux américains qui font campagne depuis plusieurs mois contre la collusion française avec le Vietcong. Que les « rebelles » du Sud-Vietnam ne se soient pas encore attaqués aux entreprises françaises locales, que celles-ci aient eu la possibilité de poursuivre quasi-normalement leur activité, il y avait là une anomalie. Les avions de l'U.S. Air Force sont en train d'y mettre fin en arrosant les hévéas avec des produits chimiques destructeurs.

Escalade psychologique

Il y a quelques mois, dans une étude sur la politique étrangère de l'URSS, M. Kenan, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, affirmait en substance : « Placée dans une situation comparable à celle où elle se trouvait en Octobre 1962, lors de l'affaire des fusées Khrouchtchev à Cuba, l'URSS reculera probablement de nouveau. Elle le fera une fois, deux fois, trois fois. Mais il viendra un moment où elle se sentira dans l'impossibilité de reculer davantage. Aussi, la diplomatie américaine doit-elle éviter d'accuser l'Union Soviétique à un tel moment... ».

Ce moment est-il arrivé avec la déclaration de M. Brejnev annonçant que des « volontaires soviétiques » sont prêts à combattre aux côtés du Nord-Vietnam ? Ce n'est évidemment pas certain. Mais ce qui évidemment ne fait plus de doute, c'est que, face à l'escalade militaire entreprise par Washington contre le Nord-Vietnam, Moscou ne se contente plus de répondre par des appels de principe à la raison. Le moins qu'on puisse dire aujourd'hui, c'est que les dirigeants soviétiques viennent, à leur tour, d'entreprendre une escalade « sui generis » : une escalade psychologique qui semble avoir pour but non seulement de constituer un avertissement aux Américains, mais qui a également pour objectif de familiariser la population soviétique avec la possibilité d'une participation d'éléments humains de la D.C.A. ou même de l'aviation de l'URSS à la défense du Nord-Vietnam.

La déclaration de Brejnev n'est pas la première étape de cette escalade psychologique. Il y a une semaine, la Pravda reproduisait un discours de